

La SIAGI et les CONSEILS REGIONAUX

La SIAGI copilote avec les Conseils Régionaux des dispositifs de garantie qui permettent d'augmenter la couverture de risque proposée à la banque et ainsi faciliter l'accès au crédit des petites entreprises de l'économie de proximité.

Collectivités	Type de projet	Bénéficiaires	Montant max. des concours garantis	Quotité maximum donnée à la banque
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	Tous projets	Artisanat Commerce Agriculture Professions Libérales	700 000 € *** Trésorerie : 150 000 €	70% *** 80%
CENTRE-VAL DE LOIRE	Transmission/ reprise	Artisanat Commerce	200 000 €	60%
	Tous projets	Viande blanche	300 000 €	75%
	Tous projets	Agriculture	300 000 €	70%
	Tous projets	Filière Bois	200 000 €	75%
NORMANDIE	Tous projets	Artisanat Commerce Professions Libérales Agriculture	De 60 000 € à 400 000 € selon le projet	80%
NOUVELLE-AQUITAINE	Tous projets	Artisanat Commerce Agriculture	Artisans Commerçants ETF 220 000 €	80%
			Agriculture /ostréiculture : 150 000 €	
PAYS DE LA LOIRE	Transmission/ Reprise Développement	Artisanat Commerce Agriculture	Artisans Commerçants 300 000 €	70%
			Agriculture 200 000 €	70%
PROVENCE-ALPES-CÔTE d'AZUR	Tous projets	Agriculture	600 000 €	80%